

ADMISSION

Dans le cas d'une inscription préalable en mairie, l'**admission acceptée** est prononcée par le directeur de l'école mentionnée sur le certificat d'inscription de l'élève.

Dans le cas où il n'y a pas d'inscription préalable en mairie, l'**admission acceptée** est prononcée par le directeur de l'école dans laquelle se présentent les parents de l'élève.

La **mise en admissibilité** concerne les élèves pour lesquels le directeur diffère l'admission acceptée (par exemple : cas des élèves de deux ans qui seront admis en maternelle en fonction des places disponibles).

Lors de la recherche préalable à la saisie d'une admission, les règles suivantes permettent de s'assurer de ne pas créer d'admissions multiples :

- Un élève inscrit n'est pas affiché s'il est déjà admissible ou admis accepté dans l'école pour l'année scolaire d'admission choisie (N ou N+1), ou si cet élève est déjà admis définitif dans l'école pour l'année en cours (N),
- Un élève radié (de l'école sélectionnée pendant l'année de radiation choisie) n'est pas affiché s'il est déjà admissible ou admis accepté dans l'école pour l'année scolaire d'admission choisie (N ou N+1), ou s'il a été admis définitivement (quelle que soit l'école) depuis sa radiation pour l'année en cours (N),
- Un élève radiable (d'une des écoles de l'académie) n'est pas affiché s'il est déjà inscrit, admissible ou admis accepté dans l'école pour l'année scolaire d'admission choisie (N ou N+1).

1^{er} CAS : L'admission acceptée suit l'**inscription** scolaire effectuée préalablement par la mairie via l'application « Outil Numérique pour la Direction de l'École » ou par une application mairie interfacée avec « Outil Numérique pour la Direction de l'École ». Elle est effectuée par le directeur de l'école dans laquelle l'élève est inscrit.

Le traitement des admissions suite à l'inscription de l'élève en mairie peut être effectué individuellement ou collectivement.

<p>Dans le menu :</p> <p>« Elèves » / « Admission », le directeur d'école peut procéder à l'admission acceptée ou à la mise en admissibilité</p> <p>d'un élève (« Gestion individuelle »)</p> <p>ou</p> <p>de plusieurs élèves (« Gestion collective »)</p>	<p>Admission</p> <p>Gestion individuelle</p> <ul style="list-style-type: none">Enregistrement des nouvelles admissions<ul style="list-style-type: none">• Enregistrer les mises en admissibilité ou les admissions acceptéesTraitement des admissions<ul style="list-style-type: none">• Mettre à jour les données du dossier administratif de l'élève• Mettre à jour les dates d'effet des mises en admissibilité ou des admissions acceptées• Annuler les mises en admissibilité ou les admissions acceptées <p>Gestion collective</p> <ul style="list-style-type: none">Enregistrement des nouvelles admissions<ul style="list-style-type: none">• Enregistrer les mises en admissibilité ou les admissions acceptéesTraitement des mises en admissibilité<ul style="list-style-type: none">• Enregistrer les admissions acceptées et/ou annuler les mises en admissibilitéMise à jour des dates d'effet des admissions<ul style="list-style-type: none">• Mettre à jour les dates d'effet des mises en admissibilité ou des admissions acceptées <p>Gestion de l'admission définitive</p> <ul style="list-style-type: none">Enregistrement des admissions définitives<ul style="list-style-type: none">• Enregistrer les admissions définitives et/ou annuler les admissions acceptéesTraitement des admissions définitives bloquées<ul style="list-style-type: none">• Constituer le dossier unique et mettre à jour les données nécessaires à l'INE <p>Suivi</p> <ul style="list-style-type: none">Suivi des inscriptions et des admissions
--	--

L'élève est maintenant admis accepté dans l'école.

L'élève est maintenant en mise en admissibilité.

Fiche de Louis DUPONT Retour

IDENTIFICATION RESPONSABLES Modifier

Identité Modifier

Sexe MASCULIN
Né(e) le 03/03/2011
Identité légale

Nom DUPONT
Nom d'usage -
Prénom(s) Louis

Lieu de naissance

Pays FRANCE
Département ARDÈCHE
Commune 07035 - Boffres

Adresse de résidence Modifier

10 RUE MOLIERE
45000 ORLEANS
FRANCE

Situation administrative

INE -
Inscription 05/12/2017
Admission Demande d'admission acceptée
Date d'effet 05/12/2017

Fiche de Luc DUPONT Retour

IDENTIFICATION RESPONSABLES Modifier

Identité Modifier

Sexe MASCULIN
Né(e) le 25/10/2013
Identité légale

Nom DUPONT
Nom d'usage -
Prénom(s) Luc

Lieu de naissance

Pays FRANCE
Département LOIRET
Commune 45234 - Orléans

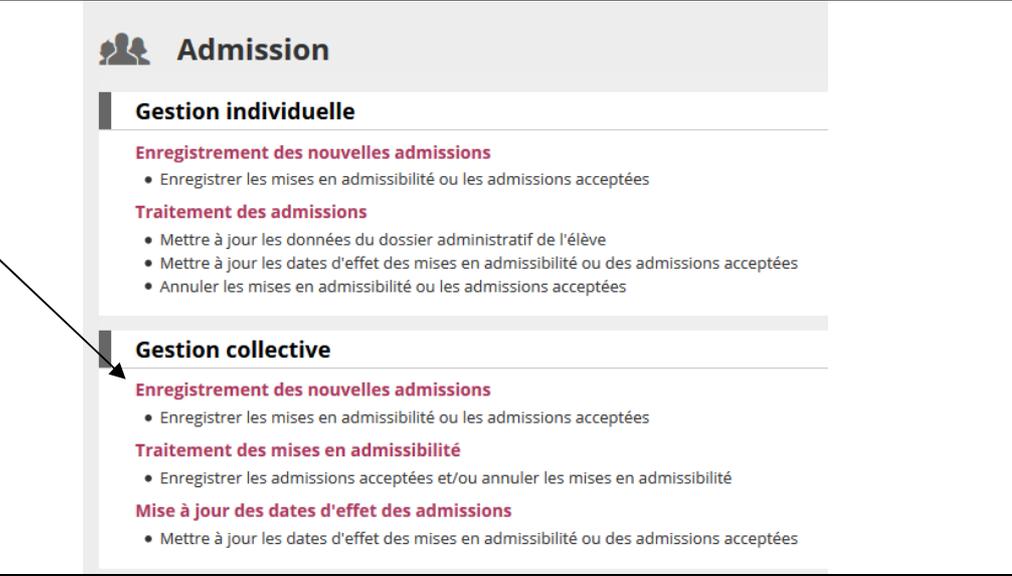
Adresse de résidence Modifier

10 RUE MOLIERE
45000 ORLEANS
FRANCE

Situation administrative

INE -
Inscription 15/03/2018
Admission Mise en admissibilité
Date d'effet 15/03/2018

▪ Gestion collective des admissions acceptées et des mises en admissibilité

<p>Le directeur clique sur le lien « Gestion collective »/« Enregistrement des nouvelles admissions ».</p>	
<p>Il sélectionne l'année scolaire d'admission pour laquelle il doit se prononcer.</p> <p>Il choisit dans la rubrique « Etat », l'état « Inscrit » pour procéder à l'admission des élèves inscrits par la mairie.</p> <p>Remarque : le choix de l'état « radié » sera vu dans le paragraphe « Admission d'élèves radiés dans une autre école au cours de l'année scolaire précédente ».</p>	